

# **ARGUMENTAIRE**

---

## **PROJET DE LOI DE FINANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

### **► Constatations générales :**

- ☛ La maîtrise médicalisée est en panne :
- ☛ Dettes :

### **► Les recettes supplémentaires :**

- ☛ La franchise :
- ☛ La suppression du dispositif des zones de revitalisation rurale :
- ☛ Stock-options :

### **► Médecins :**

- ☛ Dépassements d'honoraires :
- ☛ Tarifs :
- ☛ Répartition :

### **► Hôpitaux :**

### **► Personnes handicapées :**

### **► Branche vieillesse :**

### **► Branche famille :**

## **► Constatations générales :**

### **☛ La maîtrise médicalisée est en panne car :**

- Le retard de la mise en place du Dossier Médical Personnalisé est considérable.
- Le parcours de santé est difficile à appréhender pour les usagés.

La droite n'a apporté aucune réponse sur la qualité de l'organisation du système de santé sur tout le territoire.

Le gouvernement remet en cause le principe selon lequel l'Etat compense le montant des pertes de recettes liées aux allègements de cotisations sociales qu'il décide dans l'article 16.

### **☛ Dettes :**

Les prévisions de dépenses pour la médecine de ville et le secteur hospitalier ne sont pas réalistes

Le dérapage des dépenses d'assurance maladie sera de 3 Mds au lieu des 2 Mds évoqués en juin en 2007.

→ Les cadeaux fiscaux privent la sécurité sociale de revenus importants.

## **► Les recettes supplémentaires :**

### **☛ La franchise :**

→ Cette mesure de redressement met largement à contribution les assurés sociaux.

→ Le principe de solidarité est remis en cause (cf. franchises). Une partie de la population risque de se détourner des soins.

→ Elle aura également des conséquences injustes car beaucoup de médicaments coûtent moins de 5 €. La baisse de remboursement de l'homéopathie a déjà entraîné un report vers des médicaments plus chers mais mieux remboursés.

**☛ La suppression du dispositif des zones de revitalisation rurale** va avoir des conséquences sur le budget des établissements sanitaires sociaux et médicaux installés en territoires ruraux. Le dispositif avait permis des embauches et devait perdurer jusqu'en 2010.

**☛ Stock-options** : Une taxe additionnelle aux prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine de 8,3 % doit alimenter un fond de réserve pour les retraites.

→ Elle est insuffisante.

## **► Médecins :**

**☛ Dépassements d'honoraires** : Un rapport fixe ces dépassements pour 2007 à 2 Mds €.

→ Le renforcement d'information sur les tarifs n'est pas suffisant.

### ☛ Tarifs :

→ Le maintien de médecins pratiquant des tarifs opposables est nécessaire, d'autant que les gens vont être confrontés aux franchises médicales.

→ Le PS propose 2 amendements, l'un comportant une expression chiffrée objective encadrant le tarif des actes des médecins, l'autre imposant aux partenaires conventionnels de définir les modalités selon lesquels les spécialistes en secteur 2 s'engagent à pratiquer une proportion minimale d'actes sans dépassement d'honoraires. Les médecins devront en informer la CPAM.

### ☛ Répartition :

Les déserts médicaux doivent disparaître.

→ Il faut une politique plus volontariste de l'Etat et une pénalisation financière complétant les dispositifs incitatifs pour assurer une répartition territoriale médicale sécurisante.

### ▶ Hôpitaux :

☛ Le gouvernement ne tient pas compte de l'augmentation des besoins de financement des hôpitaux liés aux nouvelles mesures salariales pourtant décidées par l'Etat.

☛ Les hôpitaux seront rémunérés à l'acte médical en fonction d'une tarification des différents actes et non plus d'une dotation budgétaire. La loi prévoit une convergence entre les tarifs des hôpitaux et ceux des cliniques.

→ Ceci n'est pas applicable dans le fonctionnement actuel.

### ▶ Personnes handicapées :

→ Les crédits pour les personnes handicapées augmentent moins que l'inflation.

→ Les entreprises ne peuvent plus embaucher autant de personnes handicapées qu'avant car le nombre d'aides diminue.

### ▶ Branche vieillesse :

☛ Les personnes âgées de 50 à 60 ans ont des difficultés pour trouver un emploi. Le chômage est encore élevé chez les jeunes.

→ L'allongement du temps de travail ne va pas faciliter leur situation.

### ▶ Branche famille :

→ Les mesures d'économie touchent sans distinction les familles aisées et celles plus démunies.